

Décision

Générale

colonial

Décision n° 605 concernant les services d'Etat.

n° 605

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

9 mai 1964

Numéro JO

n° 5 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour deux ans, comme miliciens de 2e classe, les recrues dont les noms suivent : Pour compter du 18 avril 1964 : Nouh Djama Atteyeh, n° mle 2941 ; Pour compter du 25 avril 1964 : Hassanie Mohamed Youssouf, n° mle 2942.